

Communiqué pour l'évènement Ô Tours de l'immobilier du 24 avril 2019 à La Halle Monconseil de Tours

Tours, le 19 avril 2019

Osez la stratégie !

Maître Nicolas FORTAT et Maître Sarah MERCIER, Avocats au barreau de Tours et à la Cour d'appel d'Orléans défendent les intérêts immobiliers de leurs clients.

Par la vision globale des enjeux attachés à l'immobilier et à l'opération de construire, ils proposent des stratégies personnalisées, adaptées à l'enjeu de chaque dossier et des services experts autour de l'immobilier, de l'urbanisme et de la construction.

Mandataires naturels de leurs clients, leurs interventions offrent de nouvelles perspectives. La complexité des situations et la préservation des intérêts de leurs clients les conduisent, en tant que de besoin et tout en maîtrisant le risque, à proposer des solutions innovantes.

LEOSTHENE, Avocats Associés – AARPI
4 Place du Général Leclerc 37000 Tours
02 46 65 52 20
contact@leosthene-avocats.fr

<http://www.leosthene-avocats.fr>